

**Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal
du 12 septembre 2014**

L'an deux mille quatorze, le douze du mois de septembre, à 19h15, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Loubert se sont réunis en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Pierre DIENER, Maire.

Etaient présents : Pierre DIENER, Marc LABADIE, Arnaud GARBAY, Carole GUERIN, Christopher LATAPY, Karine JOLLES, Richard MANO, Frédérique MONIER, Isabelle DA ROS, Myriam FERBOS.

Absent excusé : Bertrand MATHAT.

Madame Karine JOLLES a été élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- **Approbation du procès-verbal du 18 juillet 2014,**
- **Solidarité communes sinistrées de juillet 2014**
- **Entretien des terrains non bâtis situés en zone d'habitation**
- **Réflexion sur l'aménagement des abords de la salle des fêtes**
- **Réflexion sur les moyens de limiter efficacement la vitesse dans Saint Loubert**
- **Compte-rendu des réunions**
- **Questions et informations diverses**
- **Choix de la date de la prochaine réunion du Conseil Municipal**

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 18 JUILLET 2014

Le procès-verbal de la réunion du 18 juillet 2014 est adopté à l'unanimité.

À la demande de Monsieur Christopher LATAPY, qui ne pourra pas rester toute la réunion, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de porter les deux points relatifs aux réflexions sur l'aménagement des abords de la salle des fêtes et sur les moyens de limiter efficacement la vitesse dans Saint Loubert en début de séance.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

REFLEXION SUR L'AMENAGEMENT DES ABORDS DE LA SALLE DES FÊTES

Le Maire propose que la commission bâtiment se réunisse et commence à réfléchir à l'aménagement des abords de la salle des fêtes avant de faire venir l'architecte conseil du CAUE.

Isabelle DA ROS pense qu'il serait nécessaire d'avoir une trame pour discuter du projet.

Le Maire répond qu'au contraire, lors de la première réunion, tous les éléments de réflexions pourraient être notés, ceux qui avaient été évoqués lors de l'élaboration du programme des élections et ceux qui sont intervenus après, lors de discussion avec des administrés.

La première réunion est fixée au samedi 20 septembre prochain à 10 heures à la salle des fêtes.

REFLEXION SUR LES MOYENS DE LIMITER EFFICACEMENT LA VITESSE DANS SAINT LOUBERT

Le Maire propose qu'une réflexion soit menée pour la limitation de vitesse dans le village, pose de panneaux, de ralentisseurs, ou de chicanes...

Richard MANO demande par qui sont financés ces travaux, le Maire répond par la commune. Isabelle DA ROS soulève le problème de l'état du réseau et principalement l'étroitesse des routes et de ce fait l'effondrement des bordures et la création de nids de poule.

Christopher LATAPY émet l'idée de faire des contrôles de gendarmerie ponctuels à des heures stratégiques. Il pense qu'il serait souhaitable que le faucardage soit effectué au plus tôt.

Le Maire lui indique que le faucardage est prévu et qu'il sera réalisé fin septembre.

La commission voirie se réunira le mardi 23 septembre prochain à 19 heures à la mairie.

➤ **Informations diverses :**

- **Ramassage des noisettes :** Christopher LATAPY fait part du ramassage des noisettes organisé par le Comité des Fêtes le dimanche 21 septembre 2014.
- **Marche rose :** Christopher LATAPY fait part de l'organisation comme chaque année de la marche rose pour la promotion du dépistage du cancer du sein. Elle aura lieu le dimanche 12 octobre 2014, le rendez-vous est fixé à 8h30 à la salle des fêtes, un petit-déjeuner sera offert par la commune.
- **Bulletin "le Lupertien" :** Le Maire informe le Conseil Municipal que le bulletin va partir à l'impression et devra être distribué la semaine prochaine.

Madame Frédérique MONIER et Monsieur Christopher LATAPY quittent la réunion.

2014-030 – SOLIDARITE AUX COMMUNES SINISTREES
--

Le Maire fait part de l'appel à solidarité lancé par l'Association des Maires de la Gironde en faveur des communes de Paillet, Lestiac, Langoiran, Capian, Cardan, Portets, Tabanac et Le Tourne qui ont subi de gros dégâts lors des orages de juillet 2014. L'aide peut intervenir soit en prêt de matériel, soit en don financier.

Il demande au Conseil Municipal de se prononcer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'effectuer un don de 200,00 € et accepte les modifications budgétaires ci-après :

- 61551	:	- 200,00 €
- 6574	:	+ 200,00 €

ENTRETIEN DES TERRAINS NON BÂTIS SITUÉS EN ZONE D'HABITATION

Le Maire fait part des démarches effectuées auprès de deux propriétaires. Suite à l'échec des démarches amiables, un procès-verbal de contravention a été établi à l'encontre de l'un deux, une remise en état d'office va être entreprise à ses frais, des devis ont été demandés.

COMPTE-RENDU DES REUNIONS

- **SISS :** Carole GUERIN et Richard MANO font le compte-rendu de la dernière réunion. Compte tenu des difficultés financières du syndicat, la dette va être renégociée, une révision du tableau des effectifs est en cours : non renouvellement de CDD, réaménagements de postes... des conventions font être passées avec les partenaires publics pour les transports spéciaux réguliers. Carole GUERIN fait ensuite part des nouveaux tarifs de formation aux premiers secours, de la conclusion d'un contrat de location pour un véhicule léger qui sera mis à disposition du personnel pour tous leurs trajets professionnel. Pour la rentrée scolaire de 2014, 28 bus sont en circuits pour 1113 élèves inscrits à ce jour. Le SISS ne sera plus organisateur de la semaine de la sécurité routière mais seulement partenaire des collègues et

lycées, elle aura lieu du 13 au 17 octobre 2014.

- **Syndicat d'assainissement de Castets** : Marc LABADIE fait le compte-rendu de la réunion du 29 juillet 2014. Il fait part d'un litige concernant une servitude.
- **RPI de Saint-Pardon de Conques – Bieujac** : Isabelle DA ROS fait part de la mise en place des TAP (Temps d'Activité Périscolaire). Un appel aux bénévoles est faite pour ces activités.
- **SIAEPA** : Pierre DIENER informe le Conseil Municipal de la réception des rapports annuels su service de l'eau potable, du service d'assainissement collectif et du service d'assainissement non collectif. Ces rapports seront tenus à la disposition des conseillers.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- **Indicateur de qualité des comptes locaux (IQCL)** : Le Maire présente l'indicateur de qualité des comptes de la communes de Saint Loubert transmis par la trésorière de Langon. L'indice est de 20,6 pour l'année 2013, ce qui correspond à une très bonne qualité comptable.
- **Salle des fêtes – Vol du 08/05/2014** : Le Maire fait part du remboursement par Groupama de 1.452,22 € pour le vol de la cuisinière (563,47 €) et le remplacement d'un volet et des portes de placards (888,75 €).
- **Prévention routière** : Le Maire fait part de leurs remerciements pour le versement de la subvention.
- **SDEEG** : le groupement de commande Achat d'Énergies/Marché d'achat Gaz Naturel 2014 a lancé la consultation le 10 juillet dernier. Le groupement compte plus de 550 membres pour un volume d'achat de 400 GWh. La notification du marché aura lieu fin septembre pour un basculement début novembre. La présentation des résultats aura lieu lors d'une réunion d'information courant octobre. Une démarche identique sera réalisée pour la fourniture d'électricité en novembre 2014.
- **Irrigation** : Monsieur PIQUEMAL qui intervient pour le SMAHBB a contacté la mairie pour effectuer une étude sur les possibilités de raccorder les deux réseaux d'irrigation. Arnaud GARBAY informe le conseil que la station d'irrigation de Saint Loubert est tombée en panne en juillet, le capteur de niveau d'eau a été remplacé. Il propose ensuite aux élus d'effectuer une visite des installations.
- **Demande de l'association Sud Action** : Marc LABADIE fait part de la demande de salle de l'association de plongée pour la tenue de cours théoriques le samedi. Les dates seront communiquées ultérieurement.
- **Carrelage de la salle des fêtes** : une discussion s'engage sur les problèmes rencontrés lors du lavage du carrelage.

CHOIX DE LA DATE DE LA PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

La date retenue est le 10 octobre 2014 à 19h15.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h50.

Commune de Saint-Loubert

Séance du Conseil Municipal du 12 septembre 2014